

ÉDUCATEUR JEUNES ENFANTS

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

36 mois
1460 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Acquérir un diplôme de Grade Licence et une bi-diplômation : diplôme d'état et licence en sciences de l'Éducation "Parcours Travail social" en conventionnement avec l'UPEC (Université Paris-Est Créteil).

L'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) est un professionnel du travail social, spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention et coordination.

Il peut intervenir dans des **structures de la petite enfance et du médico-social** -dans le secteur associatif, la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière et le secteur privé).

Il pourra :

- Accueillir et accompagner les jeunes enfants et de leurs parents au sein de différents établissements.
- Soutenir la fonction parentale en développant une relation de coopération avec les parents.
- Favoriser le développement des enfants en organisant des activités d'éveil, éducatives. Elles permettent le développement de l'enfant et l'apprentissage à la vie sociale.
- Contrôler les soins et l'hygiène de vie quotidienne des enfants.
- Avoir une fonction d'expertise éducative et sociale de la petite enfance.
- Inscrire les lieux d'accueil de la petite enfance dans les réalités sociales de leur territoire, en prenant en compte les besoins des familles, les situations de précarité et de risque d'exclusion.
- Occuper des postes de responsabilité, en animant et coordonnant l'équipe éducative et d'animation.
- Développer les partenariats au sein d'un réseau de professionnels du champ sanitaire, social et de l'éducation.

► Accès au diplôme

Sous réserve de satisfaire aux **critères d'admission** : sur dossier et entretien et sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités (DAEU).
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4.

Dépôt de candidature : à partir du 18 janvier

Tous les candidats doivent déposer leur candidature sur le site <https://www.parcoursup.fr>

► Rythme d'alternance

1 à 2 semaines/ mois en cours et 3 à 2 semaines/mois chez l'employeur

Rentrée : septembre 2024

► Contacts

Responsable pédagogique : Evelyne KOTTO – evelyne.kotto@irfase.com - Tél. : 06 18 60 30 65

Contact administratif : Pole admission – pole.admissions@irfase.com - Tél. : 01 60 79 50 45/53 91

Contact CFA EVE : ASSELIE Kenny-Jones - kj.assellie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 /

► Lieu(x) de formation

IRFASE

5 Terrasses de l'Agora

91034 EVRY-COURCOURONNES



Programme de la formation

DC 1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

500

BC 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant

- Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil
- Favoriser le développement global de l'enfant
- Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant
- Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant
- Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe
- Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants
- Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux
- Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant
- Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité
- Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux

Epreuve de certification : Soutenance orale à partir d'un dossier écrit de 8 à 10 pages.

BC 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

- Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille
- Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure
- Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents
- Reconnaître et faciliter la fonction parentale
- Accueillir les familles au sein de la structure
- Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure
- Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel
- Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents

Epreuve de certification : Mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages et soutenance orale.

DC 2 – Action éducative en direction du jeune enfant

500

BC 3 : Conception et conduite du projet éducatif

- Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant

- Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte
- Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant
- Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe
- Evaluer une action éducative

Epreuve de certification : Soutenance orale à partir d'un dossier d'actions éducatives. Présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive.

BC 4 : Prévention et santé du jeune enfant

- Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant
- Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle
- Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale

Epreuve de certification : Analyse d'une démarche de santé et de prévention. Soutenance orale à partir d'un dossier documenté transmis par l'établissement de formation.

DC 3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

250

BC 5 : Expression et communication écrite et orale

- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

Epreuve de certification : Dossier de 8 à 10 pages sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles et soutenance orale.

BC 6 : Communication professionnelle en travail social

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille
- Organiser et mener des réunions
- Communiquer avec les familles
- Créer des supports de communication adaptés aux destinataires
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires

Epreuve de certification : Elaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible et soutenance orale.

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux

250

BC 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance
- Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance

Epreuve de certification : Contrôle de connaissance, Epreuve écrite mobilisant les connaissances des politiques sociales

BC 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

- Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique
- Représenter le service, l'établissement, l'institution
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil

Epreuve de certification : Soutenance orale, Dossier individuel ou collectif de 8 à 10 pages à partir d'une problématique territoriale ou partenariale.

Formation pratique

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-